

Classe de mer - Sports nautiques & découverte kitesurf 16H - 11/18 ans - 5 jours

Hourtin - Côte Atlantique

La classe de découverte 100% voile avec la découverte du kitesurf en plus !



VOTRE SÉJOUR EN BREF

A 60 km de Bordeaux, au cœur du Médoc, vous découvrirez une région riche et préservée: forêts, lacs, plages, dunes... Au bord du plus grand lac de France, immense et peu profond, avec sa base nautique à 300m, découvrez un centre en forme de bateau. Au cœur des rives Est du lac, lieux sensibles protégés. Idéal pour la découverte de la faune et de la flore et la pratique de la voile en toute sécurité.

5 jours / 4 nuits

- > 5 séances sports nautiques (catamaran, windsurf, dériveur ou paddle)
- > 2 séances de 3h de kitesurf organisées sur une journée

LES + DU SÉJOUR

- ♦ Village sportif de petite capacité, confortable dédié aux groupes scolaires
- ♦ Base nautique située à proximité
- ♦ Un super spot entre lac et océan qui convient parfaitement à tous les niveaux
- ♦ LE PROJET PÉDAGOGIQUE UCPA : Développer l'autonomie / Etre acteur de lien social / Accroître son bien être / Habiter l'espace de manière responsable

VOTRE CONTACT

Hourtin
UCPA Hourtin Le Port
2, rue des Mascottes
Hourtin
05 56 09 13 84
hourtincentre@ucpa.asso.fr

05 56 09 13 84

LES FORMALITÉS

ADMINISTRATIVES

APIS

DE SANTÉ

VOTRE SÉJOUR

DESCRIPTIF

A 60 km de Bordeaux, au cœur du Médoc, vous découvrirez une région riche et préservée: forêts, lacs, plages, dunes... Au bord du plus grand lac de France, immense et peu profond, avec sa base nautique à 300m, découvrez un centre en forme de bateau. Au cœur des rives Est du lac, lieux sensibles protégés. Idéal pour la découverte de la faune et de la flore et la pratique de la voile en toute sécurité.

5 jours / 4 nuits

- > 5 séances sports nautiques (catamaran, windsurf, dériveur ou paddle)
- > 2 séances de 3h de kitesurf organisées sur une journée

VOTRE ARRIVÉE

Le déroulement de ce programme est donné à titre indicatif.

Il peut subir des modifications ou des aménagements en fonction des critères techniques, des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques. Le détail de votre planning (activité, horaires des repas, animations) vous sera communiqué par nos équipes sur site avant votre arrivée. Ce document constituera le planning définitif et prévaudra sur toute information préalablement transmise.

MATIN

- > Arrivée pour 8h
- > Petit déjeuner
- > Accueil et réunion d'information (présentation des lieux, de l'équipe, du planning de la semaine)
- > Installation dans les chambres (kit de draps fournis, chacun fait son lit)
- > 1ère séance d'activité

MIDI

- > Déjeuner

APRES-MIDI

- > Séance d'activités (environ 2H30 : durée variable selon l'activité, la mise en place, le temps de pratique et le temps de trajet)

SOIREE

- > Soirée Libre

AU JOUR LE JOUR

Planning type de la journée durant la semaine.

MATIN

- > Petit déjeuner
- > Temps libre ou préparation
- > Activités (environ 2H30 : durée variable selon l'activité, la mise en place, le temps de pratique et le temps de trajet)

MIDI

- > Déjeuner (selon le site et le nombre de participants, 2 services peuvent être proposés)

APRES-MIDI

- > Activités (environ 2H30 : durée variable selon l'activité, la mise en place, le temps de pratique et le temps de trajet)
- > Goûter
- > Temps libre + douches

SOIREE

- > Dîner (selon le site et le nombre de participants, 2 services peuvent être proposés)
- > Soirée libre (mise à disposition de matériel possible selon disponibilité) ou animations organisées par notre équipe selon planning (2 par séjour).

VOTRE DÉPART

DERNIER JOUR

MATIN

- > Petit déjeuner
- > Séance activité

MIDI

- > Déjeuner

APRES MIDI

- > Séance activité
- > Débrief
- > Goûter

À PROPOS DU SÉJOUR

LE NIVEAU

Multi-activités Mer

Peu ou pas sportif

Vous n'êtes pas sportif ou très peu. Séjour de faible intensité, qui convient à tout le monde. C'est l'occasion de vous réconcilier avec le sport.

Tous niveaux

Des stages ouverts à tous les niveaux, que vous soyez débutant ou expert.

Suivant les stages, possibilité de groupes de niveaux.

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL

Vêtements et équipement personnel à amener

1 gourde, 1 ou 2 pulls chauds, 1 K-way, linge de corps de rechange, 1 pyjama ou chemise de nuit, 1 casquette ou 1 bob, 1 paire de chaussures légère de marche, 1 paire de vieilles tennis pour les activités nautiques, des lunettes de soleil filtrant les UV (avec cordon), 1 crème solaire haute protection, 1 stick pour les lèvres, 1 serviette de bain, 1 trousse de toilette complète, 1 serviette de toilette, 1 gant de toilette, 1 maillot de bain.

Hébergement

Météo

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT FOURNI PAR L'UCPA

Tout le matériel nécessaire aux activités est fourni par l'UCPA.

L'ENCADREMENT

IMPORTANT :

Pour tous les programmes contenant des activités aquatiques, les élèves doivent disposer du savoir nager.
S'il n'a pas pu être réalisé en amont du séjour, merci de vous rapprocher de notre équipe.

↳ ENCADREMENT :

Toutes nos séances d'activités sont encadrées par des moniteurs sportifs qualifiés conformément à la réglementation en vigueur avec un ratio d' 1 moniteur pour 8 à 12 élèves en moyenne selon l'activité pratiquée. Les professeurs accompagnants ne sont pas intégrés dans notre ratio d'encadrement seul les élèves bénéficient de l'enseignement sportif.

↳ RÔLE DES ACCOMPAGNATEURS :

> Durant les activités sportives : Un brief en début de semaine sera planifié avec les professeurs pour définir leurs participations actives au bon déroulement des séances (pratique avec le groupe, trajets, démarches d'urgence, surveillance générale...). Le professeur d'EPS délègue sa responsabilité au moniteur durant l'encadrement.
> Durant les temps collectifs ou calmes : l'équipe enseignante assure l'encadrement de vie quotidienne et le respect des espaces UCPA.

L'HÉBERGEMENT

Chambres de 2 à 6 personnes, avec douche et lavabo.
Sanitaires communs sur le palier.
Draps et couettes fournis. (Attention pour 2027, les draps seront non inclus)
Possibilité de mise à disposition de salles de cours.
La piscine et les diverses installations sportives ne sont pas accessibles tout le temps. Des temps d'accès seront précisés et donnés par l'organisation sur place.

LA RESTAURATION

Une restauration à votre rythme

Chaque jour, nos équipes vous accueillent autour de buffets, variés et équilibrés, préparés avec soin et en privilégiant les produits frais.

CONDITIONS DE STAGE

✓ Inclus

- ◆ HÉBERGEMENT : en chambres collectives élèves et chambres collectives accompagnateurs (libération des chambres le dernier jour dans la matinée)
- ◆ PENSION COMPLÈTE : du petit déjeuner Jour 1 au déjeuner du dernier jour + collation
- ◆ ENCADREMENT SPORTIF : selon programme
- ◆ PRÊT DU MATÉRIEL SPORTIF
- ◆ ANIMATIONS : 2 animations de soirées (après sport) et apprentissage de notions transverses environnementales dans la pratique sportive
- ◆ ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

✗ Non inclus

- ◆ Les frais de dossier (supplément obligatoire)
- ◆ Le kit linge de toilette : serviettes, savon, gel douche, shampoing, sèche cheveux
- ◆ Les boissons : café, thé, sodas...

Au menu :

Buffet bar à salades : crudités, légumes cuits, légumineuses, salades composées, féculents, sources de protéines, accompagnements, ainsi qu'un large choix de vinaigrettes et d'assaisonnements à composer soi-même.

Buffet chaud : poisson, viande, légumes, féculents et alternative végétale.

Buffet de desserts & fromages : fruits frais, laitages, pâtisseries et plateau de fromages.

Chacun est libre de composer son repas selon ses envies et ses besoins.

Conditions de pension

La pension complète est assurée du petit déjeuner du premier jour au déjeuner du dernier jour.

Le jour du départ, une collation à emporter vous sera remise (non considérée comme un repas et non consommable sur le village).

Si vous n'avez pas choisi l'option dîner du dernier soir, merci de prévoir une solution de restauration pour votre trajet retour.

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ACCÈS AU SITE

 Adresse du centre :

UCPA Hourtin
2 Rue des Mascotte
33990 Hourtin

 Accès en voiture :

Depuis Bordeaux, prendre la rocade jusqu'à la sortie n°8 direction Lacanau. À Sainte-Hélène, prendre direction Carcans et Hourtin, puis Hourtin Port.

Le village sportif se trouve à 300 m avant le port. Suivre les indications "UCPA".

 Accès en train :

Arrivée à la gare SNCF Bordeaux Saint-Jean, puis prendre un TER jusqu'à Lesparre, puis un bus ligne 4212

L'arrêt "Le Port" se trouve à 50 mètres du village sportif

 Infos & horaires : transports.nouvelle-aquitaine.fr

 0974 500 033

 Navettes UCPA :

Un transfert est possible depuis la gare Bordeaux Saint-Jean ou l'aéroport.

 Réservation:

- Cette option peut être réservée directement en ligne lors de l'inscription à votre séjour, en sélectionnant « Navette Bordeaux gare » ou « Navette Bordeaux aéroport ».

- Vous pouvez également en faire la demande ultérieurement auprès de notre service client, jusqu'à 7 jours avant votre départ, au 09 69 390 392.

 Horaires des navettes :

ARRIVÉES :

DIMANCHE 21/06/2026: départ de la navette à 14h00 de la gare, passage à 14h30 à l'aéroport (prévoir un train ou un avion qui arrive à 13h00 maximum)

DIMANCHE 28/06/2026: départ de la navette à 10h15 de la gare, passage à 10h45 à l'aéroport (prévoir un train ou un avion qui arrive à 9h15 maximum)

DIMANCHES du 05/07/2026 au 23/08/2026 inclus: départ de la navette à 11h30 de la gare, passage à 12h00 à l'aéroport (prévoir un train ou un avion qui arrive à 10h30 maximum)

DÉPARTS :

SAMEDIS DU 27/06/2026 au 29/08/2026 inclus: passage de la navette à 14h15 à l'aéroport, arrivée à 14h45 à la gare (prévoir un train ou un avion à partir de 16h15).

LES INFOS PRATIQUES

IMPORTANT :

Pour tous les programmes contenant des activités aquatiques, les élèves doivent disposer du savoir nager.

S'il n'a pas pu être réalisé en amont du séjour, merci de vous rapprocher de notre équipe.

↳ ENCADREMENT :

Toutes nos séances d'activités sont encadrées par des moniteurs sportifs qualifiés conformément à la réglementation en vigueur avec un ratio d' 1 moniteur pour 8 à 12 élèves en moyenne selon l'activité pratiquée. Les professeurs accompagnants ne sont pas intégrés dans notre ratio d'encadrement seul les élèves bénéficient de l'enseignement sportif.

↳ ROLE DES ACCOMPAGNATEURS :

> Durant les activités sportives : Un brief en début de semaine sera planifié avec les professeurs pour définir leurs participations actives au bon déroulement des séances (pratique avec le groupe, trajets, démarches d'urgence, surveillance générale...). Le professeur EPS délègue sa responsabilité au moniteur durant l'encadrement.

> Durant les temps collectifs ou calmes : l'équipe enseignante assure l'encadrement de vie quotidienne et le respect des espaces UCPA.

↳ A DISPOSITION

Le village sportif dispose d'espaces conviviaux et propose également des activités sur place pour que vos élèves se retrouvent après le sport.

> une salle avec matériel pour l'organisation d'une boum le jeudi soir

> terrain de beach-volley, tables de ping-pong

↳ LOCALISATION DES ACTIVITES

> Surf : océan à 14 kms - déplacement en mini bus 9 places (8 élèves et 1 moniteur qui conduit) donc si le groupe est de 48 élèves : pas de place dans le minibus pour les profs.

↳ PENSONS A L'ENVIRONNEMENT :

Demander à vos élèves de se munir d'une gourde pour le séjour

↳ A L'UCPA, CHACUN PARTICIPE :

A votre arrivée, un kit de draps est fourni, chacun fait son lit. Au restaurant, chacun se sert, débarrasse et nettoie sa table. A la fin du séjour, chacun rafraîchit sa chambre et dépose les draps dans les bacs prévus à cet effet.

↳ PLANNING

- > Les horaires indiqués dans les rubriques "jour d'arrivée" et "jour de départ" sont déterminants pour garantir le bon déroulement de votre programme.
- > Organisation du groupe : Si vous effectuez des aménagements sur les horaires d'arrivée et/ou de départ entraînant une arrivée tardive ou un départ prématuré, l'UCPA ne reportera pas ou ne remboursera pas la ou les séance(s) non effectuée(s).
- > Dans l'hypothèse où l'organisation du transport est effectuée directement par le groupe, sachez que l'UCPA n'a pas vocation à héberger le transporteur au sein de la structure d'accueil du groupe. L'hébergement du transporteur ne sera donc nullement assuré par l'UCPA.